

Communauté d'agglomération de Saint-Quentin-en-Yvelines : retour sur la mise en place de PLD et PDIE

Comité technique de suivi du SRCAE
- 16 septembre 2014 -

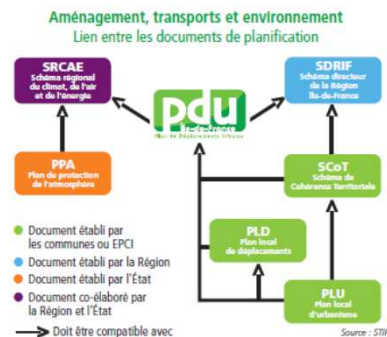




Saint-Quentin-en-Yvelines : 1 agglomération, 7 communes, 150 000 habitants, 105 000 emplois

Acteur de la politique des déplacements à l'échelle locale :

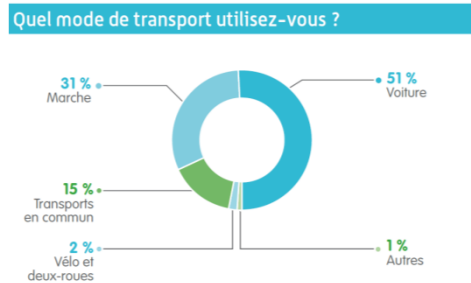
- réseau de voirie communautaire,
- grands projets de TCSP, de rénovation de pôles, opérateur local SQYBUS
- schéma directeur des circulations douces : vélo et marche à pied



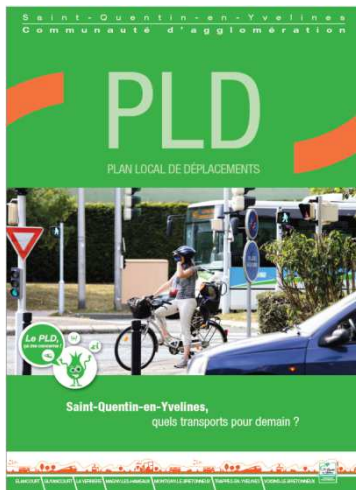
⇒ En matière de transports et déplacements, la politique s'appuie sur **le Plan Local des Déplacements**, déclinaison locale du Plan de Déplacements Urbains d'Ile-de-France (PDUIF)

⇒ Approbation en novembre 2014

Le PLD : accompagner les changements de pratique de déplacement



=> Atteinte des **objectifs de mobilité durable** (report modal)
=> Amélioration de **l'attractivité de SQY pour les habitants (qualité de vie)** et les **entreprises (connexions aux pôles)**



Un programme d'action décliné en 6 axes thématiques

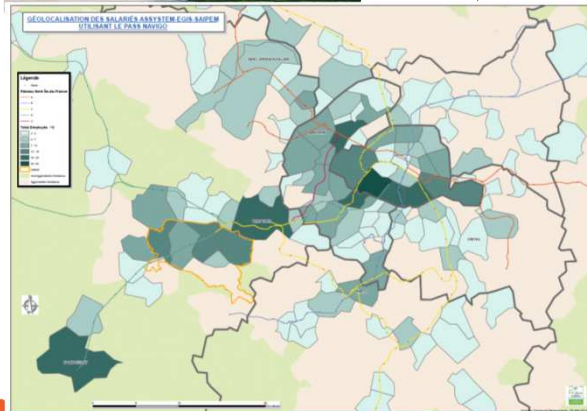
- I - Rendre les transports collectifs plus attractifs*
- II - Favoriser les modes actifs*
- III - Agir sur la circulation automobile*
- IV - Mettre en place une politique de stationnement à l'échelle de l'agglomération*
- V - Organiser les flux de marchandises*
- VI - Communiquer, informer et former efficacement l'ensemble des publics*

Les PDIE: accompagner les changements de pratique de déplacement dans les entreprises

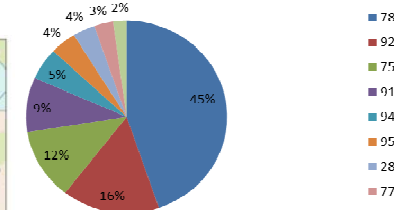


Depuis 2008, des démarches PDIE sont engagées : 4 PDIE + 1 en lancement :

- Développer une mutualisation des moyens entre entreprises,
- Renforcer l'attractivité des transports publics,
- Engager des actions de communication autour des PDIE et de la mobilité,
- Favoriser la pratique du Covoiturage,
- Renforcer les possibilités d'usages des modes de circulation « douce ou active »,
- Agir pour une rationalisation des déplacements professionnels et rapprocher les salariés et visiteurs des entreprises.



Département d'origine des salariés



- ⇒ Outil de dialogue avec les salariés et les entreprises
- ⇒ Co-construction et une volonté partagée de travailler sur une mobilité durable